

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2019

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Association San priote pour l'insertion par l'emploi (ASPIE) pour l'animation économique sur la conférence des maires Porte des Alpes - Avenant n° 1 à la convention triennale 2010-2012 - Soutien au programme d'actions 2011

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Toulerson, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011

Délibération n° 2011-2019

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association San priote pour l'insertion par l'emploi (ASPIE) pour l'animation économique sur la conférence des maires Porte des Alpes - Avenant n° 1 à la convention triennale 2010-2012 - Soutien au programme d'actions 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le plan de mandat 2008-2014 confirme le rôle essentiel de l'animation économique territoriale pour sa capacité à fournir une offre de services complète à destination de toutes les entreprises du territoire.

Cette offre de services se décline selon deux volets :

- une mission qui repose sur les compétences propres de la collectivité : réponse aux problématiques d'environnement urbain des entreprises (voirie, propreté, eau et déplacements) l'accompagnement des projets d'implantation, transfert ou relocalisation, relais de terrain pour la Communauté urbaine de Lyon dans ses opérations d'aménagement, de gestion de sites, des déplacements, des agendas 21 territoriaux, etc.

- une mission d'interface qui consiste à orienter l'entreprise vers l'interlocuteur pertinent selon le projet de développement voulu (stratégie, innovation, investissement industriel, développement commercial, international, recrutement, etc.) et accompagner la création de services collectifs (plan de déplacement inter-entreprise, crèches, conciergeries, nouveaux produits, etc.).

Ces missions ont aussi pour vocation d'être un outil de veille économique sur l'ensemble du territoire : suivi des comptes clés de l'agglomération, suivi des entreprises en difficulté, suivi des relations avec les acteurs locaux du développement, afin de donner à la Communauté urbaine une meilleure connaissance de son tissu économique et ce, pour une meilleure anticipation et prise en compte des évolutions de celui-ci.

Mise en œuvre

Pour mener à bien ses actions, la Communauté urbaine a contractualisé avec des structures locales sur plusieurs territoires et s'est appuyée sur le périmètre des conférences des maires. C'est dans ce cadre que la collectivité conventionne, depuis 2004, avec l'Association San priote pour l'insertion par l'emploi (Aspie) afin de soutenir l'animation économique locale sur la conférence des maires Porte des Alpes.

Bilan 2010

- 63 entreprises accompagnées,
- 80 rendez-vous assurés,
- 22 projets d'implantation suivis,
- suivi du plan climat et sa déclinaison auprès des entreprises,
- suivi du plan de déplacement inter-entreprises (PDIE) Porte des Alpes concernant 4 000 salariés.

Objectifs 2011

- 60 entreprises à accompagner,
- 80 rendez-vous à assurer,
- suivi des projets de développement du territoire,
- initier des services collectifs au bénéfice des entreprises et de leurs salariés,
- maillage territorial,

- suivi du plan climat,
- suivi des plans de revitalisation concernant éventuellement le territoire.

Financement

La Communauté urbaine de Lyon souhaite apporter, pour l'exercice 2011, une contribution financière pour la mise en œuvre de ces actions à hauteur de 80 000 €, montant identique à celui versé en 2010.

Indicateurs de résultats

Il est prévu dans la convention les indicateurs de résultats suivants :

- améliorer les contacts entreprises : accroître la qualité des réponses aux entreprises et cibler les entreprises prioritaires (suivi des comptes clés et "pépites", entreprises cleantechs, etc.),
- accompagner les projets majeurs d'implantation et/ou de relocalisation,
- contribuer à l'animation du schéma d'accueil des entreprises,
- améliorer l'utilisation de l'outil de gestion des entreprises de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de l'association San priote pour l'insertion par l'emploi (ASPIE) pour son programme d'actions 2011 dans le cadre de l'animation économique de la conférence des maires Porte des Alpes,

b) - l'avenant n° 1 de la convention triennale 2010-2012 à passer entre la Communauté urbaine et l'association ASPIE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante de 80 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0851, selon l'échéancier suivant :

- 64 000 € en 2011,
- 16 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.